

Édito du Maire

Chères Julirosiennes,
chers Julirosiens,

En ce début d'année 2023, mon conseil municipal et moi-même vous réitérons nos vœux de santé et de bonheur, à utiliser si possible sans modération, pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers. Après trois années d'absence de cérémonie, nous avons eu le plaisir immense de les présenter aux trois cents personnes présentes à Mandela le 14 janvier dernier.

2023 sera une année de lutte à n'en pas douter car le mois de janvier a déjà été marqué par une mobilisation historique contre une réforme injuste et insupportable des retraites, avec deux sujets de crispation : le report de l'âge légal de départ à la retraite et l'augmentation du temps de cotisation !

Dans un contexte de dégradation significative des conditions de travail pour de nombreux salariés et du sentiment d'une grande injustice dans la répartition équitable des efforts demandés à chacun symbolisée par l'évasion de milliers d'euros qui manquent dans le calcul, ce combat est juste légitime.

Cette année 2023 va aussi voir se concrétiser la livraison des 44 logements pour tous, ainsi que la maison de santé, et la surface commerciale. Cette dernière devrait abriter un restaurant, un salon de coiffure, un cabinet vétérinaire, une naturopathe, un psychologue. Il reste à pourvoir un espace de 90 m² compatible avec l'existant.

Enfin, la « maison en partage » devrait sortir de terre dans les semaines qui viennent. Ce projet essentiel pour nos aînés a été retardé en raison de la situation économique et des appels d'offre infructueux qui en découlaient. Aux dernières nouvelles, l'ultime consultation d'entreprise est sur le point d'aboutir.

Malgré un environnement national et international toujours préoccupant, notre commune va de l'avant et cette année 2023 pourrait être dans ce contexte pourtant contraint une de nos années phare en matière de réalisation.

Bonne lecture à tous.

Avec toute mon amitié.
Serge BORD

Vœux 14 janvier 2023

Entre 300 et 400 personnes remplissaient la salle N. MANDELA ce samedi 14 janvier 2023 à l'invitation du maire et de son conseil municipal pour une cérémonie de vœux un peu particulière, la dernière remontait en effet à janvier 2020.

Cette parenthèse à la fois conviviale et sérieuse est un moment important dans le calendrier communal car elle alimente le « vivre ensemble » des Julirosiens.

Dans son discours qui s'est attaché à n'oublier personne, Monsieur le Maire a tenu à remercier l'action de Jacky VALY durant ses 30 ans de mandat de conseiller départemental et à saluer la mémoire de Georges BONNEFOUS, trop tôt disparu qui fut élu local durant 5 mandats dont les 2 derniers en tant que Maire de 1995 à 2008.

Les Julirosiens dans leur ensemble ne furent pas oubliés « *vous êtes à la fois notre moteur et notre ambition* » a tenu à préciser l'édile.



Il en vint ensuite à évoquer l'avancée significative du « cœur de village », le nombre important de Julirosiens qui ont postulé pour obtenir un logement social ainsi que le soutien financier des collectivités CR-CD-Alès agglo et de l'État.

Il insista également sur l'importance des aménagements sécuritaires « *qui ne seront jamais assez efficaces contre les chauffards,* » sur la disparition du service public des télécommunications qui « avait de la gueule » lorsqu'il exerçait ses missions au service de tous. Un passé hélas révolu.

Le Maire a dit un mot sur la crise économique et énergétique qui impacte le fonctionnement des collectivités comme le budget des ménages et qui oblige à la mise en place de solutions alternatives (photovoltaïque par exemple).

Il a tenu également à parler des bonnes relations entretenues avec Alès agglomération et des avancées significatives de certains dossiers : mise en place du CISPD, de la navette depuis le 1^{er} septembre 2021, de la prévention spécialisée, du projet de voie douce reliant notre commune à Alès.

Enfin il évoqua la décision de baptiser les salles et les bâtiments : celui d'Yvon JAHIER pour la médiathèque, de Georges BONNEFOUS pour la maison en partage, celui de Gisèle HALIMI pour le bâtiment qui abritera les 24 logements sociaux.

Pour conclure il mit le combat des femmes au premier plan, que ce soit en Iran, en Afghanistan et en Russie, rappelant la nécessité impérieuse d'inscrire la fraternité en acte et de refuser le cynisme ambiant. Pour étayer son propos il cita la phrase de St Exupéry :

« Une démocratie doit être une fraternité sinon c'est une imposture ! »

Remise des médailles de la ville cérémonie des vœux 2023



Après le discours de M. le Maire, Eric PLANTIER, 1^{er} adjoint, affecté au rôle de maître de cérémonie pour la soirée, a présenté la suite des animations, avec un film de 30 mn sur le thème «jeunesse et solidarité», réalisé par Abiba GEORGES avec l'aide de Pierre PIC, mettant en scène les jeunes au travers des écoles, du sport et de la solidarité (Les écoles, le Kiosque, association sportive les chantiers éducatifs, action humanitaire au Sénégal).



Puis après le film, le troisième temps consacré à la remise des médailles d'honneur du village.

Il s'agissait de:

- **Isabelle** et **Alain PATTERNOTTE** pour l'hébergement durant 5 mois de la famille **SKIAR** (maman avec 2 enfants),
- **Corinne COMBIS** qui a également hébergé durant 5 mois la **famille HRYHORCHUK** (une maman et son fils),
- **Jeanne EVSTRATOV**, qui pendant tout ce temps a accepté d'être l'interprète de ces familles, faisant montre d'une disponibilité à toute épreuve.
- **Léa FERNANDEZ**, championne du monde de biathlon, qui a su allier le sport de haut niveau et ses études de kiné. Bravo ! Son rêve et son objectif au vu de ses résultats, est d'être sélectionnée en équipe de France de pentathlon moderne pour les jeux olympiques de 2024. Souhaitons lui une pleine réussite et encore bravo.

Pour toutes ces réalisations, merci à **Abiba GEORGES** pour le film, merci aux différents autres élus intervenants : **Bernard MARTIN**, **Françoise SIAU**, **Danielle LIS** et **Angélique Peiretti-Garnier**.



Sommaire

| | | | | | |
|---------------------------------|-------|-----------------------------|-----|------------------------------|------|
| Édito du maire | p.1 | Travaux de voirie | p.4 | Vie communale (OLD) | p.9 |
| Les vœux 2023 | p.1/2 | Travaux améliorations / PLU | p.5 | Délibérations, Vie communale | p.10 |
| Remise des médailles | p.2 | Culture / Médiathèque | p.6 | Actualité | p.11 |
| Repas des aînés | p.3 | Vie communale | p.7 | Vie communale | p.12 |
| Vœux aux artisans / commerçants | p.3 | Vie communale | p.8 | | |

Le retour de la cérémonie des vœux aux artisans et commerçants



Le vendredi 27 janvier, le maire Serge Bord et le conseil municipal ont réuni les commerçants et les artisans de la commune, à l'espace Mandela, pour la cérémonie des vœux.

Mise en place en 2019, elle n'avait plus été organisée depuis deux ans pour les raisons que l'on connaît tous. Ce fut un moment de rencontre conviviale en toute décontraction. La majorité des présents étaient issus des commerces du CD 904 et de la zone artisanale des Agonèdes.

Cela a été l'occasion pour monsieur le Maire et les élus, de rappeler l'importance du maillage des entreprises sur notre commune, des plus petites, avec un salarié jusqu'au plus grandes qui en comptent plus de vingt. Elles sont près de 200 au dernier recensement et comptabilisent environ 500 salariés, ce qui est un nombre important pour une commune de bientôt 3500 habitants. La zone artisanale des Agonèdes, à elle seule, concentre une quinzaine de sociétés et plus de cinquante salariés.

Dans son petit mot de bienvenue, Serge BORD a fait part des projets en cours, de leurs avancements, avec l'installation de la maison de santé, ainsi que ceux à venir avec les commerces dans le bâtiment en face de la mairie, pour lesquels le choix a été fait de respecter une cohérence des besoins dans une démarche de complémentarité et de manière de ne pas créer de tension avec l'existant.

Cela été l'occasion pour chacun, élus, artisans et commerçants de se présenter et de faire connaissance.

Les discussions ont continué autour du verre de l'amitié suivi d'un apéro dînatoire.

Les Vœux et festivités



Le repas des aînés dans la joie et la bonne humeur.

Plus de deux cents cinquante personnes ont répondu à l'invitation de Monsieur le Maire et de son adjoint au CCAS pour ce repas très attendu par les « aînés » de la commune ce dimanche 22 janvier 2023 et en présence de Cathy Chaulet, Vice Présidente du Conseil Départemental du Gard.

En ouverture monsieur le maire Serge Bord et Bernard Martin, adjoint au CCAS, ont pris la parole pour présenter leurs vœux pour cette nouvelle année et souhaiter la bienvenue à tous. Ils ont expliqué le changement de date de ce repas qui traditionnellement se tenait à l'automne et qui dorénavant sera positionné en début d'année.

L'ambiance était à la fête et la bonne humeur. Ils ont été nombreux à monter sur la scène pour chanter. Les chanteurs traditionnels du repas des « aînés », mais aussi quelques petits nouveaux comme Cathy Chaulet, bien aidés pour cette partie musicale par Olivier pour l'orchestre « Rétro saxo » qui a régalé tout le monde, à la fois les artistes du jour ainsi que les danseurs.

Le repas proposé et servi par le traiteur Fabaron a fait l'unanimité tant pour le menu que pour le service.

En fin d'après-midi la traditionnelle remise de bouquet aux deux doyens madame Gisèle Vanneste pour les femmes Monsieur Roger Polge pour les hommes vint conclure de fort belle manière ce repas des retrouvailles. Nous avons fêté aussi dans la joie l'anniversaire de Madame FORLONI.



Nous remercions tous les participants qui ont contribué à la réussite de ce repas et nous nous donnons rendez-vous en 2024, toujours dans la bonne humeur.



Travaux de voirie 2023

Ce début d'année, marquera le début d'une vaste campagne, de travaux tant attendus et qui se dérouleront tout au long de l'année.

Marquée par de nombreuses incivilités au volant et une fâcheuse tendance à oublier le respect d'autrui, nous sommes amenés à prioriser dans de nombreux quartiers des dispositifs dissuasifs en matière de vitesse. Nous en sommes conscients, ces dispositifs sont contraignants, changent nos habitudes ancestrales, mais ils sont nécessaires. Nous vous demandons de leur laisser leur chance avant de les juger inutiles et gênants. Ils sont le fruit de l'expérience, de longs échanges de réflexions avec les services compétents.



Sont et seront sécurisés également :

Le secteur du bas du chemin des Ayres

Les 2 dos-d'âne d'Arbousse

Le dos-d'âne des Fonts ((entrée de Mr Bastide)

Chemin du Serre des Fonts

Le haut de la Route Vielle (entrée depuis le 904)

2023 marquera le début d'une campagne de réfection de revêtement dans les secteurs de :

Haut de l'impasse des Pins

Impasse de Granaudy

Serre de Monteils

Arbousse, chemin des Coudounels et le hameau

Reprises de nombreux raccordement d'habitations chemin du Grès, l'Ariasse et chemin de St Martin

Partiel au chemin des Marronniers (des Mimosas au lotissement Augustin Teyssier)

Egalement cette année nous réaliserons :

L'embellissement de la place des Ayres

A la période sèche, la reprise de l'effondrement du ruisseau au chemin des Tribes pour laquelle nous avons obtenu l'autorisation des travaux.

D'autres points sont en attente de validation.



Nous sommes conscients que ces travaux génèrent de la gêne, avec un planning pas toujours maîtrisable (météo, disponibilités, autorisations, validations). C'est pourquoi nous vous demandons la plus grande clémence lorsqu'un de vos quartiers est concerné. Rome ne s'est pas faite en un jour et il n'y a pas d'efficacité lorsque nous sommes sollicités à longueur de journée sur des sujets similaires.

Merci de votre compréhension.





concert Crooner-Discount

Jazz Swing Vocal !

La saison 2023 commence le 11 février avec le concert Crooner-Discount, un groupe Jazz Swing Vocal qui décoiffe. Une qualité de chant et de musique extraordinaire !!!

L'église était pleine...et la chaudière réparée de la veille (ça restait frais quand même!).

La soirée s'est terminée autour du traditionnel verre de l'amitié bien au chaud dans le foyer des jeunes.



La 14^{ème} édition du salon Fortun'Art aura lieu du 24 au 26 mars 2023.

Le vernissage aura lieu le vendredi 24 à partir de 18h, nous vous y attendons.

Nous y remettons les prix du concours photo des enfants le samedi 25 à 18h suivi d'un concert organisé par la médiathèque sur le thème de la poésie.

A noter : l'assemblée générale de l'Office Municipal de la Culture aura lieu le lundi 6 mars à 18h30. Nous rappelons que c'est une association ouverte à tous les julirosiens.

Si l'organisation d'événements culturels vous intéresse n'hésitez pas à demander des renseignements en mairie et à venir nous rejoindre.

Le 8 mars, pour honorer la Journée Internationale des Droits des Femmes, l'OMC propose une soirée projection-débat autour des violences faites aux femmes, en présence de l'adjudante Aurélie Godard, référente gendarmerie et d'autres intervenant.es. Venez visionner le film Fred et Marie et discuter avec nous.

Une collation terminera cette soirée



Médiathèque

2022 se termine en route vers 2023

Nous pourrions parler chiffres, effectivement, mais je préfère commencer par l'humain.

La médiathèque de Saint Julien les Rosiers n'est pas qu'une structure où des ouvrages sont à disposition : c'est un lieu d'écoute, de partage, de rencontres, où les nouveaux arrivants font connaissances, où les lecteurs choisissent des livres en écoutant le rire des enfants.

La médiathèque existe à travers ses lecteurs, mais aussi par une volonté communale pour qui la culture gratuite est une priorité. Des salariés, tous services confondus, font leur maximum pour répondre à l'attente du public.

L'âge de nos lecteurs va de 12 mois à quelques années de plus. Grâce à la volonté des enseignants, les élèves du groupe scolaire viennent le matin,

le mardi, jeudi et vendredi.

La médiathèque est ouverte au public de 15h00 à 17h30 durant ces trois jours et le mercredi de 9h à 12h et 14h30 à 18h00.

Durant les vacances scolaires, les résidents de l'Ephad de Cendras viennent également, Grand Merci à Madame A. Stinco pour son investissement dans ce projet.

Grâce à l'héritage littéraire laissé par Chantal et Maria et de nombreux bénévoles, le fond est d'une très grande qualité et d'une très grande variété.

La médiathèque a proposé en 2022 la Rentrée Littéraire adulte présidée par Madame M. Pluchard, puis Frayeur de Lire en octobre avec la présence d'un conteur pour les plus jeunes, des nouveautés adultes tous les mois, des décorations, des animations comme un auteur, un roman, une histoire avec la venue de Madame D. Déjean, et encore et toujours de beaux projets

pour l'année 2023, avec la Rentrée Littéraire jeunesse, un vide grenier sur le thème de la culture etc ...

Une moyenne de 40 visiteurs par jour, 9 700 prêts d'ouvrages, 550 achats de livres, 160 inscriptions dans l'année, voici pour les chiffres.

L'année 2023 sera également chargée en événements culturels puisque à partir de début Octobre, notre médiathèque aura un nom ainsi qu'un très bel espace dédié à la jeunesse.

En vous souhaitant de belles lectures pour cette belle année 2023

« L'homme sans culture est un arbre sans fruit » Antoine de Rivarol (écrivain de Bagnols sur Cèze 1753/17801)



Précision sur la remise des cadeaux aux aînés

Le Centre Communal d'Actions Sociales et le conseil municipal ont, pour des raisons budgétaires, décidé de ne pas offrir de paniers cadeaux à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus n'assistant pas à notre repas.

En effet nous voulons privilégier la venue des personnes valides au repas pour notre plus grand plaisir de les retrouver.

C'est ainsi que cette année, seuls les cadeaux ont été amenés aux julirosiennes et julirosiens présentant une vulnérabilité, un handicap ou une maladie les contraignant à rester ce jour-là à leur domicile.

Nous espérons que ce choix n'aura en aucune manière, pour résultat de ternir nos bonnes relations amicales et citoyennes..

Nous vous remercions toutes et tous pour votre compréhension.



Anniversaire, les 101 ans de Germaine Peyro, ça se fête !

Le club de l'amitié, comme chaque mois, a fêté les anniversaires de ces adhérents et adhérentes.

Parmi ceux qui ont leur date de naissance au mois de février, il y a notre centenaire Germaine Peyro, a qui tous les membres du club ont souhaité son anniversaire pour ses 101 ans.

Germaine, bon pied, bon œil, a soufflé les bougies (en chiffres) et bu une coupe de champagne comme il se doit.

A notre tour nous lui souhaitons un bon et joyeux anniversaire !



Lucienne Roumejon nous a quittés

Elue conseillère municipale durant le dernier mandat de maire de Jacky VALY de 1989 à 1995, Lucienne ROUMEJON vient de quitter son mari Louis, ses enfants et petits enfants. Elle s'en est allée paisiblement, comme une bougie qui s'éteint, presque sur la pointe des pieds...

Nous qui l'avons côtoyée durant toutes ces années pouvons témoigner de son attention aux autres, de sa générosité et de son implication dans les différents projets municipaux ou associatifs. Femme de gauche, elle incarnait, chevillée au corps les valeurs de justice et de lutte pour l'avènement d'un monde meilleur et plus équitable.

Avec Louis, son compagnon de route, la collectivité avait tenu à lui octroyer la médaille du village pour l'empreinte militante et solidaire qu'ils avaient su insuffler dans la vie de la commune. Lucienne avait su aussi s'impliquer pleinement dans la vie associative locale, en soutenant par exemple l'action du comité d'animation communal (qui a préfiguré l'actuel centre social) et en devenant une animatrice hors pair des après-midi dévolues à la peinture sur soie.

Au moment du recueillement, le conseil municipal et les anciens élus compagnons de route aux côtés de Lucienne, tiennent à exprimer à Louis, à ses enfants et petits-enfants l'expression de leur sincère affliction et de leur indéfectible amitié.

Chantier éducatif



LES EXPERIENCES EN FAVEUR DE NOTRE JEUNESSE SE RENOUVELLENT !

1 - les emplois saisonniers

Vous avez plus de 18 ans et voulez découvrir le monde du travail à travers un emploi saisonnier de service public au sein de notre collectivité, la mairie vous propose de candidater dès maintenant en adressant cv et lettre de motivation à Mr Patrick HIGON, adjoint au personnel et ce avant le 31 mars 2022. Les postes seront définis en fonction des besoins sur la période de mai à fin août 2023.

2- Les chantiers éducatifs

Fort de notre expérience en 2022, nous renouvelons le chantier éducatif en faveur des jeunes de 16 à moins de 18 ans. Un chantier éducatif d'une semaine à 10 jours sera pour vous l'occasion de découvrir les contraintes du monde du travail, le travail en équipe et de mettre à profit votre temps libre la première quinzaine de juillet. Si cette expérience vous intéresse vous pouvez dès maintenant et ce avant le 30 avril adresser votre lettre de candidature à Mme Angélique PEIRETTI-GARNIER adjointe à la jeunesse.

Participation citoyenne : quelques précisions

Dans l'écho d'octobre dernier, nous présentions le dispositif « participation citoyenne » dont le but principal est de renforcer les solidarités de voisinage.

En préambule à la signature du protocole avec l'État qui devrait se faire le 10 mars à 9h en mairie, nous vous présentions la vingtaine de référents de quartier qui vont être au cœur de ce dispositif avec mission :

- Etre attentif à la vie de quartier
- Rassurer les personnes vulnérables
- Faire preuve de discrétion et de discernement
- Être réactif pour transmettre un maximum d'informations

Les référents de quartier :

ALCOVERE Aurélien, secteur chemin de Caussonille ; AVON André, secteur Lariasse ;
 BELIN André, secteur St Julien ; BELONDRADE Guy, secteur haut de Courlas ;
 BERTOCCHINI Bastien, secteur hameau de Courlas ; BONNET David, secteur les Fanguières ;
 BORNANCIN Jean, secteur CD 904 - Le Blacou ; CELLIER Jérôme, secteur Cercafiot ;
 COSTANZO Salvator, secteur le Serre (partie Haute) ; D'ALLESSANDRO Pierre ; secteur CD
 904 - Les Costes ; EVESQUE William, secteur Route Vieille ; FAVEDE Jack, secteur chemin
 du Grés ; GAY Gérard, chemin d'Arbousse ; LALLEMAND Stéphan, secteur Courlas (partie
 arrière) ; MANGINI Roland, secteur Serre de Monteil ; MOUILLOT Aurélie, secteur Mimosas -
 Les Bastides ; MOUTON Bernard, chemin des Prats ; OFFREDI Cédric secteur Serre des Fonts ;
 PHILLIBERT Bernard, Serre de Monteil - Carabiol ; RANNOU Alain, secteur chemin des Costes ;
 RIGONI Dominique, Secteur les Gayettes ; RODRIGUEZ Christian, chemin du grand Chêne ;
 ROUX Christian, secteur La Roque.

Mission locale des jeunes (MLJ)

Petit rappel à destination des jeunes de 16 à 25 ans sortis du circuit scolaire et qui se cherchent encore au niveau de leur orientation professionnelle, la mission locale jeunes située 11 boulevard du Général de Gaulle à Alès, tient aussi une permanence les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois sur notre

commune (salle bois à côté de la mairie). C'est Madame Chantal BALDIT, qui vous accueillera de 10h30 à 11h45, n'hésitez pas à venir la rencontrer pour un conseil sur différentes problématiques, vous pouvez la contacter par téléphone 07.48.72.32.80



La Réserve Communale de Sécurité Civile. (RCSC)

En 2019, la commune s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce plan répertorie les risques présents sur la commune, il les analyse et définit les actions et moyens à mettre en place pour assurer la sécurité des habitants. C'est dans ce cadre qu'a été créé la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC), c'est un élément complémentaire du PCS. Elle compte à ce jour sur notre commune 36 membres bénévoles.

Les cinq points primordiaux de la Réserve Communale de Sécurité Civile :

1. Le citoyen, acteur de la sécurité civile
La RCSC est un outil de mobilisation civique. Constituée de citoyens volontaires et bénévoles, elle apporte son concours à l'équipe municipale en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise.

2. La solidarité en situation de crise.
La RCSC a vocation à intervenir pour des actions de sauvegarde et de prévention, tels que le soutien et l'assistance de la population. Elle ne se substitue pas aux services publics de secours et d'urgence.

3. La solidarité organisée.
La RCSC répond à des besoins clairement identifiés : accident industriel, catastrophe naturelle ou alerte particulière comme par exemple, le suivi des personnes vulnérables en période de canicule, de grand froid ou de risque de coupure d'électricité. Elle est placée sous l'autorité du maire. Son engagement est limité au territoire communal.

4. Les compétences du réserviste au service de tous.

Les compétences requises dépendent des missions confiées par le maire. Le bénévole, ressource humaine indispensable, est engagé sans critère particulier, ni condition d'âge ou d'aptitude physique. Pour être sélectionné, seule la motivation de la personne est déterminante.

5. Maintenir l'élan de solidarité.
En dehors des missions, la Réserve Communale de Sécurité Civile se réunit au minimum une fois par an. La fréquence établie est juin et décembre.



Obligations légales de débroussaillage (OLD) : il faut s'y mettre !

Le réchauffement climatique, la sécheresse endémique de l'été et les dangers pour la sécurité qu'elle génère, rendent absolument obligatoire le défrichage des parcelles situées sur ou à proximité des surfaces constructibles. Toutes les années ce rappel solennel est effectué. Il serait bien qu'il soit pris en compte par l'ensemble des personnes qui reçoivent un courrier dans ce sens, faute de quoi une procédure sera enclenchée à l'encontre des réfractaires.

Par ailleurs les dégâts provoqués par les sangliers à l'intérieur des propriétés, viennent pour une bonne partie du fait qu'ils gîtent dans

les parcelles embroussaillées qui constituent d'excellentes cachettes pour passer inaperçus durant la journée. Si on considère l'aspect civique et citoyen de cette recommandation, le bon sens voudrait que le nécessaire soit fait dans des délais raisonnables.





Conseil municipal du 1^{er} décembre 2022

D_2022_39 : Classement dans le domaine public communal de la voirie

Parcelles AH n° 263, 324, 325 et 327 et AE n° 209 et 210 formant la voie du lotissement du Pré Cévenol et d'une partie du chemin de Lariasse.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de classer les parcelles ci-dessus nommées dans le domaine public et d'autoriser Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

D-2022-40 : Décision modificative N°1- Budget Lotissement Cœur de Village

Délibération voté à l'unanimité

D_2022_41 : Modification du tableau des effectifs des emplois communaux

D_2022-42 : Actualisation de la part supplémentaire « IFSE régie » dans le cadre du RIFSEEP.

D_2022-43 : Mise en place du RIFSEEP pour le cadre d'emploi des Adjoints du patrimoine de la Filière Culturelle- Régime indemnitaire tenant compte des fonctions des sujétions, de l'expertise, et de l'engagement professionnel.

Le conseil municipal a validé à l'unanimité l'instauration du RIFSEEP pour la filière culturelle. Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité.

D-2022-44 : Subvention du budget général au CCAS

D_2022_45 : Subvention exceptionnelle aux « restos du cœur »

Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité

D_2022_46 : Protocole d'accord transactionnel avec la société ENGIE

Suite au nouveau contrat de fourniture de GAZ des écoles au 01-01-2022, qui comportait une

augmentation excessive des prix, Mr le maire a engagé des négociations pour rompre le contrat au plus vite et obtenir un rabais. Après des mois d'échanges nous avons pu convenir d'un accord avec ENGIE pour sortir du contrat actuel sans frais et obtenir une réduction à valoir sur les factures de l'année.

Le conseil municipal a validé à l'unanimité cet accord avec la société ENGIE

Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité

L'intégralité des délibérations et des débats sont sur le site de la mairie : <https://www.saintjulienlesrosiers.fr>



Lucien Bruno, gérant de la pizzeria Marinara, champion de France de pizza napolitaine.

Lucien Bruno, le gérant de la pizzeria La Marinara, au village de St-Julien-les Rosiers, depuis deux ans, a été sacré champion de France de Pizzas catégorie « Napolitaine » lundi 23 janvier 2023 à Lyon devant une quarantaine de candidats. À Lyon, Lucien Bruno a réalisé une margherita. Les pizzas napolitaines répondent à un cahier des charges très strict.

La manière de préparer la pâte et de la façonner, tous les gestes de la fabrication et le folklore qui l'accompagne sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le jury tient compte de tout ça et aussi de l'aisance, la gestion de la pâte, la température du four, le goût et l'esthétique.

Celui qui dit ne pas être compétiteur et avoir participé juste pour voir et s'amuser, pour la plaisir, a quand même passé des mois à s'entraîner, à se préparer, cela représente beaucoup de temps pour maîtriser la technique.

Lucien Bruno qui était électricien, réalisait des pizzas depuis sa jeunesse, il s'est reconverti en pizzaiolo, en faisant de sa passion un métier.

À Saint-Julien, il a fabriqué lui-même son four à bois, où ses pizzas cuisent moins de 90 secondes à 450°C. Il attache une importance toute particulière au choix et à la qualité des produits. Cette exigence semble avoir eu son effet sur le jury du concours national.

Nous lui adressons nos sincères félicitations

Violences intrafamiliales : si on en parlait !



En France 85% des personnes décédées dans le cadre des violences intrafamiliales sont des femmes : 122 en 2021, plus de 140 en 2022, soit la mort d'une femme tous les deux ou trois jours.

En 2020, le nombre de femmes âgées de 17 à 77 ans qui, au cours de l'année, ont été victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur conjoint est estimé à 230.000.

Parmi ces femmes victimes, seulement 18% déclarent avoir déposé une plainte.

Comment arrêter ce fléau, cette catastrophe ?

Il nous a semblé important, à notre niveau, parce que nous le vivons aussi sur notre commune, de dénoncer ce scandale intégral généré par notre société, notre éducation, et l'inexorable dégradation de notre relation à autrui, et de rappeler les fondamentaux en matière d'information.

17 : police ou gendarmerie

112 : numéro universel européen

15 : SAMU

18 : pompiers

114 : pour les personnes sourdes ou malentendantes

3919 : numéro spécifique pour les violences faites aux femmes (écoute, information, et orientation).

Tous ces numéros de téléphone sont anonymes et gratuits.

Par ailleurs, les personnes qui le souhaitent peuvent trouver sur place des relais efficaces et prêts à aider en urgence. Il s'agit :

Du Centre médico-social (présence des assistantes sociales) au 04 66 86 16 52

Du Policier municipal, Monsieur Loïc Lanoë, au 06 32 25 86 52

De l'accueil en mairie au 04 66 86 00 59

De Monsieur le Maire au 06 60 03 12 90

DES SOLUTIONS CONNECTÉES :

APP'ELLES :

application solidaire des personnes victimes de violences www.app-elles.fr

Parcours victimes : plateforme pour informer et accompagner les victimes de violences physiques sexuelles et psychologiques : www.parcours-victimes.fr

Sur Alès Agglomération :

La **CLEDE**, dispositif d'accueil de jour et les lieux d'accueil d'écoute et d'orientation (LEAO)

tél. au **04 66 86 52 67** ou **06 45 26 99 14**

8 rue Romain ROLLAND 30100 Alès.

CIDFF, permanence juridique sur Alès/ la Grand Combe/ Anduze tél : **04 66 38 10 70**.

Commissariat de police d'Alès, Madame Anne REILHAN, intervenante sociale tél : **06 25 77 66 92**
anne.reilhan@interieur.gouv.fr

Il faut que la honte et l'angoisse changent enfin de camp.



Guinguette du Carabiol

Comme toutes les années, un appel à candidatures est lancé pour tenir la guinguette du Carabiol.

La période d'activité est fixée du 1er juin au 31 août 2023.

Si vous êtes intéressés, prière de déposer votre projet accompagné de votre lettre de motivation en mairie.



Nota bënë: Seules les candidatures qui attestent d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans la restauration seront retenues.

? Le protoxyde d'azote : danger

Le protoxyde d'azote c'est quoi ?

Appelé «gaz hilarant» ou «proto», (molécule : N₂O) est un gaz incolore, d'odeur et de saveur légèrement sucrées. Il est utilisé en médecine, mélangé à de l'oxygène pour son action anesthésiante/analgésiante. Pour son usage « alimentaire », le gaz est vendu, sous la forme de cartouches (8g) pour les siphons à chantilly par exemple, ou de bonbonnes (580g) dans les commerces de proximité (épiceries, supermarchés) et sur internet.

Son usage détourné consiste à inhaler le gaz par le biais d'un ballon ou directement dans la bouche avec les bonbonnes. Ces consommateurs, recherchent l'euphorisant et les distorsions sensorielles ressenties avec ce produit. Mais l'effet rapide, fugace (15 à 20 secondes), oblige à « en prendre » plusieurs à l'affilée pour avoir une action durable, jusqu'à 50 cartouches voir plus.

Le protoxyde d'azote, ces ballons pour rire qui envoient les jeunes à l'hôpital



Les risques immédiats :

Le protoxyde d'azote est un gaz inerte qui prend la place de l'oxygène et provoque des asphyxies par manque d'oxygène. Il occasionne des pertes de connaissance, des brûlures par le froid du gaz expulsé des voies aériennes supérieures et, plus grave, des poumons, désorientation, vertiges et chutes.

Les effets à long terme :

En cas d'abus, de consommations répétées ou d'un usage quotidien (≥ 20 cartouches par occasion ou par jour, il y a une pharmacodépendance, des atteintes neurologique et neuromusculaire graves de type sclérose combinée de la moelle, myélopathie entraînant des paresthésies, des troubles de la marche et de l'équilibre, convulsions, tremblements, parfois avec des séquelles qui nécessitent des séjours en rééducation long, voir des cas irréversibles de tétraplégie. Des troubles psychiatriques tels qu'attaque de panique, délire, confusion, amnésie, agitation, irritabilité, insomnie, des effets cardiaques tels que tachycardie, hypertension artérielle, bradycardie, douleurs thoraciques.

La Ronde des Deux Saints samedi 18 mars 2023

Cette année le départ de la course de la Ronde des Deux Saints, co-organisée par Saint Julien les Rosiers et Saint Martin de Valgugues, sera donné de l'esplanade Général De Gaulle à Saint Martin de Valgugues. Le circuit du 10 Km reste identique, le 5 km utilise le même itinéraire que le précédent jusqu'au 2ème kilomètre puis revient à l'arrivée en reprenant les deux derniers kilomètres du parcours initial.

Pour la bonne organisation, l'association « La Ronde des Deux Saints » recherche des bénévoles, des personnes disponibles le samedi 18 mars après midi pour assurer la sécurité des coureurs à certains endroits de la commune.

LA RONDE DES DEUX SAINTS

INSTANT RUNNI

DÉPART
5 km 14h30
10 km 15h45

10 km
5 km

Saint Martin de Valgugues

Salle de la Fare d'Alais

6^{ème} édition

Samedi 18 mars 2023

Inscription : www.chronogard.fr
Inscription possible le jour de la course.

JULIEN LES ROSIERS | Saint-Martin de Valgugues | CHALLENGE ALES AGGLOMERATION | GARD

INFO & RESERVATIONS : 06.49.35.02.37 - chronogard@gmail.com

Flexibles & Vérins

Jean-Louis LAFFONT

Tél. 04 66 55 91 56

Port. 06 14 03 29 18

flexibles.verins@gmail.com



323, ZA des Agonèdes
30340 ST JULIEN LES ROSIERS



Une nouvelle entreprise sur la commune

Monsieur Jean Louis LAFFONT, après avoir exercé d'autres métiers, a décidé de se reconvertir et de créer sa propre activité de fabrication de flexibles hydrauliques haute pression.

Il est installé dans la Zone Artisanale de Agonèdes.

saint
JULIEN
les **ROSIERS**

INFORMATION MUNICIPALE - SAINT JULIEN LES ROSIERS

Mairie Saint Julien Les Rosiers

376, avenue des mimosas,
30340 Saint Julien Les Rosiers

Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00

accueil@saintjulienlesrosiers.fr

www.saintjulienlesrosiers.fr

Jours et horaires d'ouverture

du lundi au vendredi :

8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Commission de rédaction,
membres de la commission
information :

Serge BORD, Pierre PIC,
Abiba GEORGES, Patrick HIGON,
Olivier POUDEVIGNE, Claire DEVISE,
Danielle LIS, Bernard MOUTON.

Ce journal a été
imprimé à
1750 exemplaires
sur papier PEFC